

[Retour au sommaire](#)

« Business Week » (8 janvier 2001) : Microfinance au Cambodge

BIM n°213 - 3 janvier 2001
Jacques MAUDOUX

Pour information, un petit compte rendu d'un article de Business Week (8 janvier 2001) sur la microfinance au Cambodge.

(note : intéressant de constater qu'il s'agit du deuxième ou troisième article sur la microfinance en moins d'un mois dans cet hebdomadaire du monde des « affaires » et de la « finance »)

L'article parle de ACLEDA BANK, qui a une base de 58 000 clients. Il s'agit de l'Association of Cambodian Local Economic Development Agencies, créée en 1993. En octobre dernier, elle s'est transformée en banque commerciale, ce qui a entraîné de nombreuses critiques.

Les taux d'intérêt atteignent maintenant 5 % par mois pour un prêt de 6 mois, un taux qu'ACLEDA estime nécessaire pour sa rentabilité. Les emprunteurs doivent avoir des garants et en cas de non-paiement, un « credit officer » est sur place le jour même. Les donateurs sont devenus des actionnaires. La banque a enregistré des bénéfices de 2,5 millions USD l'année dernière et un non-remboursement de 1 %. ACLEDA va bientôt proposer d'autres services financiers (épargne, transferts, paiement de salaires).

Les critiques visent notamment les taux (1 % ou 2 % par mois semblent plus raisonnables). L'association Oxford Famine Relief a publié une étude montrant que deux douzaines de familles de la province de Kampong Thom ont dû vendre leurs terres pour rembourser les crédits d'ACLEDA.

Les banques commerciales qui se sont lancées dans ce secteur estiment qu'elles y perdent de l'argent. « Nous n'avons pas le staff spécialisé pour cela », dit un directeur de Canadia Bank Ltd, qui a testé un projet de micro-finance dans deux provinces mais a décidé de ne pas l'étendre... de sorte qu'ACLEDA a tout le marché.

Ceci dit, la finance cambodgienne connaît une période difficile, notamment afin de pouvoir appliquer la nouvelle législation nationale. Les banques doivent notamment prouver qu'elles ont une capitalisation suffisante et au moins 11 banques sur 27 ont fermé ou vont le faire.

La plupart des Cambodgiens n'utilisent pas les banques, soit parce qu'ils sont trop pauvres, soit parce qu'ils ne leur font pas confiance. L'économie se portant mieux, des « entrepreneurs » peuvent cependant découvrir qu'elles ont leur utilité...

« Business Week » (8 janvier 2001) : Microfinance au Cambodge

4 janvier 2001
Pierre DAUBERT

A mon tour je vous souhaite une bonne année à tous.

Pour connaître assez bien le Cambodge et Acleda, je vous invite à la prudence dans l'interprétation de cet article de Business Bank. Qui peut croire qu'Acleda aie pu réaliser 2,5 millions USD de bénéfices... Et sur quelle base le journal conçoit-il qu'un taux de « 1 ou 2 % serait plus raisonnable » ? Qu'est-ce qui au juste est raisonnable et qu'est-ce qui ne l'est pas, en voilà un sujet. Est-il raisonnable que les IMF d'Afrique de l'Ouest n'accèdent que si rarement à l'équilibre financier, entre autres raisons parce que les taux d'intérêt y sont si bas ? Il est vrai qu'Acleda a choisi une voie commerciale mais il reste qu'elle occupe un segment de marché dans lequel aucune banque commerciale classique ne souhaite s'aventurer (cf. ce qui est dit sur la Canadia Bank qui a renoncé). Acleda est une banque intermédiaire entre les banques commerciales proprement dites et les Institutions de micro-crédit, c'est-à-dire le chaînon manquant qui si souvent fait défaut pour financer les petites entreprises. Il faut se satisfaire de ce qu'Acleda existe dans un pays comme le Cambodge, où il existe des entrepreneurs dynamiques qui cherchent du capital, et où les usuriers ne travaillent pas à moins de 10 % par mois. Acleda n'est pas parfaite ce n'est pas mon propos, mais un article grand public n'est décidément pas un bon support analytique en microfinance. Les critiques que l'on peut faire sur Acleda ne sont justement pas relevées dans l'article.

mercredi 3 janvier 2001
Jacques MARZIN

Bonne année à tous. Et surtout, meilleur taux d'intérêt pour les emprunteurs de la micro finance !

Permettez moi en ce début d'année de me laisser aller à un peu de brusquerie : je n'arrive pas à croire que l'on puisse, sans un minimum de distance, faire partager à un forum comme espace finance les informations sur ACLEDA BANK.

Franchement, faire payer 5 à 6 % par mois, devient pire que l'usure que la micro finance était censée combattre. Réaliser 2,5 millions de dollars de bénéfice, n'est pas franchement ce pourquoi la micro finance a été créée. Et le pire, à mes yeux c'est que les sans aucun doute bien pensants de Business Week s'auto-persuadent que c'est ainsi qu'on lutte contre la pauvreté.

Et parlant des faits cités (expulsion d'emprunteurs de leur terre) permettez moi de penser qu'il ne s'agit pas de critiques à porter sur les taux, mais de honte pour cette manière de concevoir les rapports financiers.

Par pitié, au moins que dans ce forum, on ait encore une capacité d'indignation !!! Appelons un chat un chat, un usurier de son vrai nom, une escroquerie lorsqu'elle le mérite.

4 Jan 2001
SADOULET Loic

Le débat que cet article a suscité est intéressant, il me semble, car il soulève l'importante distinction entre « intérêt relatif » et « intérêt absolu. » Comme Christophe Lucet l'indique, il est important de comparer l'intérêt proposé par l'institution de microfinance (nous devrions nous mettre d'accord sur un autre acronyme que IMF, qui porte sans arrêt à confusion...) à l'alternative pour les emprunteurs ET au taux du système bancaire formel. Ex. Genesis Empresarial au Guatemala prêtait en 1995 à 30% par an, ce qui était exactement le taux qu'un professeur aurait eu dans le système formel pour acheter une voiture. Et ceci avec seulement 11% d'inflation annuel, soit un taux réel comparable aux taux sur les cartes de crédits aux US! Élevé, mais comparable aux taux du marché formel au Guatemala.

Cependant, et comme l'a été indiqué par les voix indignées de Jacques Marzin et Pierre Daubert sur ce forum, il faut rappeler que le taux d'intérêt absolu est aussi important. Un taux de 5 % par mois revient à un taux annuel de près de 80 %. (Oublions l'inflation pour un instant) Donc, sur un projet d'un an, l'individu doit avoir des retours de pratiquement 100 % pour pouvoir repayer son prêt! Si l'on compare avec les marges commerciales observées dans le commerce (plutôt dans les alentours de 20-30 % en moyenne), on se rend compte que le capital doit tourner à une vitesse endiablée pour arriver à des taux de rendements leur laissant une marge de profit raisonnable à des taux pareils.

Bien sûr, le taux d'inflation érode la sévérité des taux, mais il est bien connu de l'expérience brésilienne, par exemple, que l'incertitude des taux d'inflation remonte les taux d'intérêts de plus que l'inflation moyenne.

En tous cas, merci pour une bonne question pour l'examen final pour mes étudiants!

04 janvier 2001
LUCET Christophe

Comparer des taux d'intérêt sans avoir d'information sur le taux d'inflation local, les coûts de distribution et les alternatives offertes par le marché me semble effectivement assez dangereux. Cela fait plus de dix ans qu'on se bat pour faire admettre ce fait mais les médias sont toujours aussi sensibles sur le sujet.

Un petit exemple trouvé sur le marché de Mopti au Mali : la vendeuse de galettes.

Madina fait des galettes qu'elle vend tous les jours devant sa porte. Si elle a de l'argent, elle achète ses oeufs au comptant et elle paie FCFA 420 pour 6. Si elle n'a pas d'argent, elle en a 5 pour le même prix et elle repaie une semaine plus tard. Quel est donc le taux d'intérêt actuariel ? Bien supérieur à l'ACLEDA... et à tout ce qu'on peut imaginer puisqu'on dépasse le million de %.

4 janvier 2001
Benoît Granger

Juste pour rebondir sur Sadoulet : en plus, l'IMF ne peut plus financer que des activités à forte marge, à tickets d'entrée faible et à développement rapide : donc du négoce, des services à valeur ajoutée, etc. Dans ce cas, l'IMF ne va-t-il pas contribuer à la formation d'une petite bourgeoisie d'affaires, avide, peu structurée, et surtout peu intéressée par des activités structurantes mais lentes (diversification agricole, industrie...) ?

Je me demande si ce n'est pas l'un des risques dans les pays de l'Europe centrale et orientale, ou les IMF compensent en plus la ruine du système bancaire...

Je me demandais également (et naïvement) pourquoi le micro crédit devient un truc à la mode, qui plait autant à la droite néo libérale qu'à l'ancienne gauche qui a pratiqué la coopération avec le Sud : Business Week est une bonne occasion de dévoiler ces ambiguïtés ! :-))

Nous n'en sommes pas là, dans le vieil Ouest européen, ou le micro crédit reste un outil avant tout social, mais ça vient !

Quelques idées éparses

6 janvier 2001
Jacques MAUDOUX,

Quelques idées suite au débat sur les taux d'intérêt (courriers sur Acledia - Cambodge) ...

Ceux-ci devraient couvrir le coût d'obtention des fonds qui vont être prêtés, les coûts administratifs, l'inflation et les provisions en réserve pour non-remboursements : les organisations ont très peu d'impact sur le coût d'obtention et sur l'inflation mais elles peuvent en avoir sur les coûts administratifs et les risques de non-remboursement.

Il ne faut pas négliger les risques d'« abus de position dominante », même si la concurrence à outrance peut être destructrice aussi (ce n'est pas vraiment le cas en microfinance, sauf peut-être en Bolivie...)

Le fait que Business Week s'intéresse tant à la microfinance actuellement est intéressant. Il y a sans doute une « connivence idéologique » : la microfinance permet aux micro-entrepreneurs (dynamiques et méritants) d'investir dans des opportunités productives ; ces projets généreront un revenu financier suffisant pour rembourser capital et intérêts ; le surplus sera investi pour améliorer les conditions de vie de leur famille ; cette amélioration des conditions de vie vont déboucher sur l'amélioration de la communauté toute entière (« percolation ») ... Donc, si on le veut vraiment, on peut s'en sortir (et si on ne s'en sort pas, c'est qu'on ne le veut pas, ...). Tout cela mérite un débat approfondi (voir notamment le livre de Marc Labie)...

L'influence de l'introduction de banques commerciales (Citibank dans Finansol, etc.) dans des activités de microfinance me pose aussi question. L'idéologie du Retour Sur Investissement (ROI) y est reine, ce « retour » (à qui ?) étant calculé en termes uniquement financiers et à court terme. Il y a risque de segmentation des projets... De plus, même les activités de formation vont être soumises à ce ROI (autant oublier ce qui concernerait la conscientisation...)

Note : pour un observateur attentif comme moi, le monde financier international est de plus en plus instable (et l'éclatement de la bulle internet va certainement avoir son impact sur les banques commerciales...). Les problèmes ne risquent-ils pas de s'accumuler au niveau mondial (Japon, Asie en général, etc.), avec un FMI déjà très occupé ?

Comment augmenter le montant des crédits octroyés par les IMF dans les PVD ?

Date: Mon, 8 Jan 2001 10:26:43 EST De:

LAPfran27@aol.com

Taux d'intérêts

09 Jan 2001
Jacques Marzin,

Je voudrais revenir sur quelques points lancés dans la discussion récente sur ACLEDA.

- Christophe Lucet justifie les taux élevés par les exemples de prêts commerciaux entre une vendeuse de galette et son fournisseur. Permettez moi de relativiser cette approche par un exemple. Il a des qualités illustratives, mais aucune explicative. En effet, prenons plusieurs points :
 - > d'abord, il est probable que les relations commerciales en question se doublent de relations familiales, lignagères..., dont une partie des compensations/contrepartie ne sera pas monétaire. La transaction doit être remise dans son contexte effectif, qui est aussi social qu'économique. C'est le propre des institutions traditionnelles de doubler le sens économique de la transaction d'un sens social et symbolique. Ceci permet en retour de résoudre des cas d'urgence, de crise, que les systèmes modernes spécialisés ne peuvent assumer de manière aussi efficace (et qui se tournent alors vers l'Etat pour palier leur incapacité). Dans les deux cas les coûts de cette solidarité existent. Dans l'un, ils sont assumés par l'opérateur économique, et sont donc visibles dans le coût de la transaction, dans l'autre, ils sont intermédiés par l'Etat, et ne sont donc beaucoup plus opaques
 - > ensuite, le coût des facteurs est lié à leur rareté. Le capital est rare dans les pays en développement, et particulièrement dans les zones rurales ou dans le secteur informel. Il est donc logiquement cher. Mais les valeurs de la société en question ne sont pas (encore) basée uniquement sur l'avoir. Ne pas avoir beaucoup d'argent n'est donc pas un facteur de marginalisation sociale, ou économique
 - > enfin, l'augmentation récurrente des besoins monétaires (éducation, santé, logement...) implique une augmentation des revenus. Celle-ci ne peut passer que par une amélioration des marges des activités menées ou par une amélioration de la rémunération du travail
 - > l'augmentation des marges peut certes dans un premier temps s'obtenir par une spéculation sur la pénurie (saisonnalités des prix des matières premières, variabilité de la production, coûts des transports...). La généralisation de ces pratiques en marquent cependant leur extinction, car elles ne deviennent plus rentables. C'est un cas de figure qu'ont rencontré beaucoup de SFD au cours de l'évolution de leur taux de couverture
 - > l'augmentation des revenus du travail peut s'obtenir par un accroissement du temps de travail (qui est en général saturé) C'est donc un facteur qui joue peu. Cette augmentation doit donc plutôt passer par une augmentation de la productivité du travail. Elle passe par une substitution progressive du capital au travail, et nécessite un coût du ca-

pital raisonnable. On est plus dans le domaine de la spéculation mais dans celui de l'investissement. Or une solution bien connue de l'abaissement des coûts de production, et de l'augmentation de la productivité du travail est le changement d'échelle. C'est le rôle des SFD par rapport aux usuriers traditionnels

Permettez-moi de vous demander des exemples dans le monde d'agricultures, d'industries ou de services qui se sont développés avec des taux de crédit réels de 50 à 70 % ! (NB : l'inflation au Cambodge entre 1996 et 1998 tourne autour de 10 %, source : FMI). Je pense donc qu'il est dangereux, en prenant un exemple caricatural, de sous-estimer la différence fondamentale des raisonnements économiques de la marchande de galette et de celle de l'investisseur dans les SFD, d'oublier le caractère de transition économique que peut (doit ?) induire le développement des SFD, de nier le poids structurels des conditions techniques, sociales et culturelles de l'activité économique.

- Pierre Daubert fait une comparaison des réussites asiatiques et africaines en mettant en avant les taux d'intérêts pratiqués. Je n'ai pas la chance de connaître de vivo les expériences asiatiques de SFD. Je doute cependant que les taux d'intérêts soient une condition explicative suffisante. Densité démographique, niveau de formation, d'alphabétisation, structuration économique, stabilité politique, rôle de l'Etat doivent aussi bien jouer un petit rôle quelque part. Il me semble donc que pour les bailleurs, comme pour les gouvernements, le développement des SFD doit aider à permettre ou à accélérer cette substitution progressive du capital au travail. Et je ne vois pas comment cela se fera si les taux d'intérêts sont élevés. L'agriculture européenne s'est développée avec des taux bonifiés, l'artisanat s'est appuyé sur des réseaux mutualistes permettant de baisser les taux par rapport aux banques classiques. Mais toujours, les taux n'obligeaient pas à des TRI (Oh pardon, des ROI, pour être branché) fantastiques, comme le soulignent Loic Sadoulet ou Jacques Maudoux.

Jacques Marzin

9 janvier 2001
LUCET Christophe,

Remarquons au nombre de réponses que les utilisateurs du forum sont toujours aussi chatouilleux sur la question des taux d'intérêt...

Tout d'abord un petit rectificatif, je ne suis pas un défenseur invétéré des taux d'intérêt élevés, je m'oppose simplement à une interprétation hors contexte du taux pratiqué.

Ensuite deux petits points de réflexion suite aux commentaires de Jacques Marzin :

- > Non validité de TRI comme indicateur de rentabilité dans le petit commerce informel :

Le TRI (IRR pour d'autres branchés) n'analyse que la rentabilité du capital investi et fait l'hypothèse sous-jacente que le travail est un « input » de production à prix fixe. Hors, dans beaucoup de cas, le petit capital investi permet de mettre quelqu'un au travail et de générer un revenu monétaire non disponible autrement.

- > La mise à disposition de crédit bon marché est-elle de nature à induire le développement.

Je ne vais pas tenter de répondre à une question tellement complexe mais seulement souligner l'importance d'autres facteurs pour qu'un tel investissement puisse avoir un impact

en terme de développement et que l'IMF soit viable : niveau de développement du tissu économique (existe-t-il un tissu d'entrepreneurs pour lesquels l'obtention de crédit permette de monter une marche ?), environnement juridique (peut-on faire respecter un contrat à un coût abordable) et réglementaire (lourdeur à obtenir un dédouanement...), différentiel de coût entre l'économie formelle et informelle (salaire des cadres, coûts de transport,...). J'ai malheureusement l'impression que, dans beaucoup de cas, l'analyse a priori des conditions nécessaires pour avoir un impact est souvent négligée.

Christophe Lucet